

Remboursement partiel TIC 2012

26/01/2012 | Mise à jour : 20:55

Formulaire à renvoyer avant le 15 avril 2012

Le dispositif de remboursement partiel de la TIC (Taxe Intérieure de Consommation) au titre de 2011 pour le fuel-oil domestique (FOD), le fioul lourd (FL) et de gaz naturel (GN) achetés pour les activités agricoles du 1er janvier au 31 décembre 2011 est reconduit. Les formulaires de demande, remplis et complétés par toutes les pièces nécessaires, doivent être envoyés **avant le 15 avril 2012** à l'adresse suivante :

Trésorerie générale
Cellule remboursement TIC
1 Rue Talot
BP 84112
49041 ANGERS CEDEX 01
Tél. : 02.41.20.22.75